

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE-DES-CHALEURS COUVRANT L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021, TENUE À DISTANCE, LE MERCREDI 13 AVRIL 2022 À 19H30 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JOËL DALLAIRE (150 MEMBRES SONT PRÉSENTS EN LIGNE)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Mary-Lou Nadeau, directrice en communication et à la vie associative, agit en tant qu'animatrice de l'AGA et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en ligne à cette assemblée en expliquant que cette dernière se tient entièrement et exclusivement à distance pour une 2^e année consécutive en raison de la situation liée à la Covid-19.

Madame Nadeau informe les personnes présentes virtuellement que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse, soit l'accès aux rapports annuels, aux rapports financiers de même qu'à la revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la caisse.

Madame Nadeau invite ensuite le président du conseil d'administration, Monsieur Joël Dallaire, à procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée.

Monsieur Dallaire souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare l'assemblée ouverte.

Le président présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation de l'assemblée, soit Monsieur Gilles Cavanagh, secrétaire du conseil d'administration, Monsieur Denis Henry, président du comité de mise en candidature, Madame Andrée Côté, directrice générale, ainsi que Madame Sylvie Aspirot, adjointe à la direction générale et responsable de la technique avec Monsieur Éric Proulx de l'entreprise Les productions La Semelle Verte.

Monsieur Dallaire mentionne que la formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 prochains jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera requise pour la répartition des excédents annuels et les ristournes, ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Monsieur Dallaire présente un message vidéo du président du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier.

Monsieur Gilles Cavanagh, secrétaire du conseil d'administration, présente les règles de fonctionnement ainsi que les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions lors de l'assemblée.

Monsieur Dallaire procède à la nomination de 2 scrutatrices puisqu'il y aura de la votation en direct. Il recommande Madame Sylvie Aspirot, adjointe à la direction générale, ainsi que Madame Mary-Lou Nadeau, directrice en communication et à la vie associative, puisque ces dernières sont déjà familiarisées avec le processus de votation qui sera utilisé.

R22-01 **Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement** résolu d'adopter la recommandation des 2 scrutatrices.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nadeau invite Monsieur Gilles Cavanagh à faire la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 avril 2021



Présentation des résultats et rapports

4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)



Parole aux membres

8. Période de questions au conseil d'administration



Présentation des propositions sur le partage des excédents

9. Présentation des scénarios en vue de la votation en différé pour :
 - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
 - L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes



Élection des membres du conseil d'administration

10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation



Votation en différé

12. Votation en différé - Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des membres du conseil d'administration



Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours



Annonce des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

R22-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 AVRIL 2021

R22-03

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 avril 2021 tel que rédigé.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Joël Dallaire, président, livre son message pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021; lequel fait partie intégrante de la revue annuelle 2021.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Monsieur Dallaire présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l'année 2021.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Madame Nadeau présente une capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2021.

Madame Andrée Côté, directrice générale, remercie les employés pour leur excellent travail, leur professionnalisme et leur mobilisation, surtout dans le contexte de la pandémie. Elle remercie particulièrement les employés qui ont quitté la Caisse pour la

retraite durant l'année 2021, Madame Nicole Boudreau, Madame Lauraine Fallu, Madame Johanne Paquet et Monsieur Doris Poirier. Madame Côté souligne également les anniversaires de service de la dernière année, Madame Suzy Gendron pour ses 40 années de service, Madame Sonia Goderre pour ses 25 années de service ainsi que Monsieur David Landry et Madame Mélanie Gagné pour leurs 15 années de service.

Madame Côté présente ensuite une capsule vidéo sur la présentation des résultats financiers de la caisse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU (FADM)

Madame Mary-Lou Nadeau, directrice en communication et à la vie associative, présente une vidéo illustrant une partie de l'engagement de la Caisse dans le milieu pour l'année 2021.

Madame Nadeau présente ensuite le bilan du Fonds d'aide au développement du milieu pour la dernière année.

Madame Nadeau mentionne que la Caisse a redistribué un montant de 277 576 \$ en 2021 grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), ainsi que 134 733 \$ grâce au programme de Dons et commandites, pour un grand total de 412 309 \$.

Madame Nadeau présente une capsule vidéo comprenant des exemples de projets soutenus au courant de l'année 2021 en cohérence avec les priorités d'investissement de la caisse.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président invite les membres à adresser leurs questions de façon virtuelle à l'aide de la boîte de dialogue.

Une question est posée concernant la possibilité de choisir son centre de services malgré un déménagement à l'extérieur de la région. Monsieur Dave Bienvenue, conseiller en gestion de patrimoine à la caisse, est invité à répondre à la question.

Madame Côté répond à une question d'un membre concernant la possibilité de choisir son conseiller financier à la caisse.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR :

- **L'ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES);**

Une capsule vidéo sur la ristourne est présentée à l'écran.

La directrice générale présente la répartition des excédents annuels.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		7 672 k\$
	Autres éléments du résultat global de l'exercice		4 894 k\$
	Virements réglementaires aux réserves		(7 298) k\$
	Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		
	En provenance de la réserve du FADM		205 k\$
	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*		1 166 k\$
			1 371 k\$
	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		(1) k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE		3 k\$
	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		6 641 k\$

| FADM |
Fonds d'aide au
développement du milieu

| RRE |
Réserve pour
ristournes éventuelles

*Net d'impôt

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS SUITE	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		6 641 k\$
	Alimentation du FADM		(300) k\$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM		300 k\$
			0 k\$
	Alimentation de la RRE		(2 382) k\$
	Alimentation de la réserve générale		(4 259) k\$
	Solde à répartir		0 \$

| FADM |
Fonds d'aide au
développement du milieu

| RRE |
Réserve pour
ristournes éventuelles

Cette proposition recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de cette assemblée. Il y aura une votation en différé.

- **L'ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT D'UNE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES**

La directrice générale présente la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes.

La directrice générale mentionne que le conseil d'administration recommande de verser un montant de 1 584 901 \$ en ristournes aux membres, et d'alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu d'un nouveau montant de 300 000 \$, pour une ristourne totale de 1 884 901 \$, ce qui est le montant maximal permis par la norme Desjardins.



Adoption des taux de ristournes

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		232 k\$
Épargne et placements	0,54 \$	182 k\$
Fonds		72 k\$
Prêts et marges de crédit		321 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	294 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	108 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	377 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 585 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Cette proposition recommandée par le conseil d'administration concernant l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM sera soumise au vote

après les présentations et discussions de cette assemblée. Il y aura une votation en différé.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Madame Nadeau présente une capsule vidéo démontrant en quoi consiste le rôle d'un administrateur au sein d'un conseil d'administration d'une caisse Desjardins.

Monsieur Dallaire explique la démarche du profil collectif du conseil d'administration et comment sont déterminés les critères recherchés pour les candidatures.

Monsieur Joël Dallaire agira en tant que président d'élection puisqu'il n'est pas sortant de charge et puisque Monsieur Gilles Cavanagh est une personne candidate, la secrétaire-adjointe, Madame Andrée Côté, agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

Monsieur Denis Henry, président du comité de mise en candidature, présente le rapport du comité en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Il mentionne que, conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une période de 20 jours, à partir du 17 janvier 2022, de la façon suivante : affiches légales dans tous les centres de services de la caisse, diffusion sur la page Facebook de la Caisse ainsi que sur le microsite de la Caisse, affichage dynamique dans les 6 centres de services, publicité dans les stations de radio, encarts promotionnels aux comptoirs-caisses et dans les espaces guichets automatiques des centres de services, bandeau courriel pour tous les employés.

Pour l'assemblée générale annuelle de 2022, 5 postes sont à combler.

Les critères particulièrement recherchés sont les suivants : comptabilité, technologies de l'information, développement durable et entrepreneuriat. Au niveau de la représentativité, on recommande 3 hommes et 2 femmes pour atteindre la parité et les groupes d'âge suivants : 1 personnes de 18-34 ans, 3 personnes de 35-49 ans et 1 personne de 65 ans et plus. Au niveau de la représentativité géographique, les postes vacants sont les suivants : 1 poste pour le groupe B (secteur New Richmond et Cascapédia-St-Jules), 2 postes pour le groupe C (secteur Bonaventure, Caplan, St-Alphonse, St-Elzéar et St-Siméon), 1 poste pour le groupe D (secteur Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix) et 1 poste pour le groupe E (secteur Carleton-sur-Mer).

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 9 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la loi, le Règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande.

Monsieur Henry remercie les personnes qui ont posé leur candidature.

Monsieur Dallaire présente les candidatures reçues aux différents postes.

- Pour le groupe B :
 - Monsieur Gabriel Bélanger (proposé par Madame Sylvie Loubert)
 - Monsieur Rodrigue Leblanc (proposé par Madame Monique Poirier)
 - Madame Jacqueline Nadeau (proposée par Monsieur Éric Laviolette)

- Pour le groupe C :
 - Madame Diane Loubert (proposée par Monsieur Guillaume Lapierre)
 - Monsieur Serge Therrien (proposé par Madame Suzie Gougeon)

- Pour le groupe D :
 - Aucune candidature reçue

- Pour le groupe E :
 - Madame Michèle Beaulieu (proposée par Madame Lise Leblanc)
 - Monsieur Gilles Cavanagh (proposé par Madame Véronique Cavanagh)
 - Madame Diane Landry (proposée par Monsieur Sylvain Porlier)
 - Madame Élise Landry (proposée par Madame Carmella Landry)

Monsieur Dallaire mentionne que les élections des membres du conseil d'administration des groupes B et E feront l'objet d'une votation en différé.

Puisqu'un poste était à pourvoir dans le groupe D (Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix) et qu'aucune candidature n'a été reçue, le candidat défait ayant reçu le plus grand nombre de votes parmi tous les autres groupes sera déclaré élu pour le groupe D en vertu de l'article 6.17 du Règlement intérieur de la Caisse.

11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Pour les postes à pourvoir dans le groupe C, le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, le président déclare élus Madame Diane Loubert et Monsieur Serge Therrien pour le groupe C.

Le président félicite les 2 administrateurs nouvellement élus.

Le président invite Madame Diane Loubert à venir se présenter brièvement.

Madame Diane Loubert se présente.

Le président remercie Madame Loubert et invite Monsieur Serge Therrien à venir se présenter brièvement.

Monsieur Serge Therrien se présente.

Le président remercie Monsieur Serge Therrien.

Monsieur Dallaire rappelle que les élections des membres du conseil d'administration des groupes B et E feront l'objet d'une votation en différé.

Monsieur Dallaire invite les candidats, par ordre alphabétique de nom de famille, à se présenter.

Monsieur Gabriel Bélanger est invité à se présenter brièvement.

Monsieur Rodrigue Leblanc est invité à se présenter brièvement.

Madame Jacqueline Nadeau est invitée à se présenter brièvement par téléphone.

Madame Michèle Beaulieu est invitée à se présenter brièvement.

Monsieur Gilles Cavanagh est invité à se présenter brièvement.

Madame Diane Landry est invitée à se présenter brièvement par téléphone.

Madame Élize Landry est invitée à se présenter brièvement par téléphone.

Le président remercie les candidats pour leurs présentations.

12. VOTATION EN DIFFÉRÉ - PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Dallaire donne quelques précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs. Les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants : la répartition des excédents annuels, le versement des ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement des sommes au Fonds d'aide au développement du milieu, les taux de ristourne ainsi que l'élection des administrateurs.

Le président mentionne que seuls les membres de plein droit pourront voter et que pendant la période de votation, la réécoute de l'AGA sera possible sur le site Internet de la Caisse et que tous les documents pertinents seront aussi accessibles sur le site Internet de la Caisse.

Les membres pourront voter par AccèsD en ligne ou par AccèsD mobile.

Dès le 14 avril 2022 à minuit, la période de votation en différé sera ouverte pour 4 jours, donc jusqu'au 17 avril 2022 à 23h59.

Les résultats du vote seront publiés 24h à 48h après la période de votation sur le site Internet de la Caisse et sur la page Facebook de la Caisse. Les résultats seront également disponibles en Caisse.

TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE

Madame Nadeau présente le tirage des prix de présence, soit 20 prix de 100 \$ en argent qui seront tirés au hasard parmi les membres connectés en ligne à l'assemblée générale annuelle. Les participants doivent cliquer sur le bouton « Participer » et répondre à une question d'habileté mathématique.

Madame Nadeau informe les personnes présentes en ligne que le tirage aura lieu le 18 avril 2022 à 10 h en présence de témoins dans les locaux de la caisse.

13. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Dallaire mentionne que la publication des résultats des votes mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif, auquel cas le processus devra être repris une seconde fois.

Le président remercie les 150 personnes présentes en ligne de leur participation et les remercie de leur confiance.

Le président félicite les administrateurs élus et ceux qui le seront suite à la votation en différé.

Monsieur Dallaire remercie les personnes qui l'accompagnent pour le bon déroulement de l'assemblée, ainsi que tous les administrateurs et tout le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir les membres.

L'assemblée est temporairement suspendue jusqu'à l'obtention des résultats de la votation en différé.

Résultats du vote (19 avril 2022)

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, il y a eu 868 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels

98,04 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est adoptée.

Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne

87,1 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est adoptée.

Élection des administrateurs

À l'issue de la période d'élection des membres du conseil d'administration pour les groupes B (secteur New Richmond et Cascapédia-St-Jules), D (secteur Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix) et E (secteur Carleton-sur-Mer),

- Monsieur Gabriel Bélanger (Groupe B)
- Monsieur Gilles Cavanagh (Groupe D, étant le candidat défait ayant reçu le plus grand nombre de votes, conformément à l'article 6.17 du Règlement intérieur de la Caisse)
- Madame Élize Landry (Groupe E)

ont été élus pour un mandat de 3 ans.

Gagnants des prix de présence

Les personnes gagnantes du tirage au sort des prix de présence parmi les membres connectés en ligne à l'assemblée générale annuelle sont les suivantes :

- Monsieur Rodrigue Poirier
- Madame Lyne Roy
- Monsieur Renaud Dugas
- Madame Vyola Leblanc
- Madame Marie-Josée Dubé
- Monsieur Gérard Audet
- Monsieur Magella Arsenault
- Monsieur Ghislain Berthelot
- Monsieur Pierre Cinq-Mars
- Madame Madeleine Babin
- Monsieur Guillaume Lapierre
- Madame Marianne Cyr
- Monsieur Alain Leblanc
- Monsieur Patrice Normandeau

- Madame Gabrielle Leblanc
- Madame Jocelyne Ouellet
- Monsieur Conrad Allard
- Madame Érika Gagné
- Madame Marguerite Gagné
- Monsieur Louis Imhoff

Levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 19 avril 2022.

Président : _____

Secrétaire : _____